

**MON DISCOURS LORS DE LA JOURNEE INTERNATIONALE
DE LA FEMME A ADZOPE**

Mesdames et Messieurs,

Chères Sœurs,

C'est avec une joie immense que je prends part avec vous, aux festivités marquant **la célébration de la 40^{ème} Journée Internationale de la Femme, dans notre belle ville d'Adzopé.**

Merci pour cet accueil magnifique et pour vous toutes mes sœurs, merci pour vos dons et vos paroles qui me vont droit au cœur.

Je tiens tout d'abord à saluer la présence **de notre tante jolie, Henriette Dagri DIABATE, Grande Chancelière de l'Ordre Nationale de Côte d'Ivoire,** qui est un exemple pour toutes les femmes de Côte d'Ivoire.

Je voudrais saluer à présent, la présence à nos côtés de notre frère, **Monsieur le Ministre Patrick ACHI, Secrétaire Général de la Présidence,** par ailleurs **Président du Conseil Régional de la Mé,** qui a tout mis en œuvre pour mobiliser les femmes de la région, afin que cet évènement soit un succès mémorable. Cher Patrick, je voudrais vous féliciter pour votre nomination au poste de Secrétaire Général de la Présidence, et

vous dire que ce choix du Président de la République sur votre personne est amplement mérité. Vous pouvez être fiers de lui, chers parents d'Adzopé, ainsi que de votre fils, Forent Yapi qui est un fils de la région et qui fait un travail formidable à mes côtés.

J'adresse également mes chaleureuses salutations à **Madame le Ministre de la Solidarité, de la Femme et de la protection de l'Enfant**, notre sœur **Mariatou KONÉ**, que je tiens à féliciter pour l'organisation de cette belle fête en l'honneur des femmes de Côte d'Ivoire.

Je salue aussi **tous les membres du Gouvernement, ainsi que mes sœurs Epouses de Présidents d'Institutions et de Ministres** présentes à nos côtés, de même que toute la délégation qui m'accompagne.

Je voudrais également remercier notre sœur Madame Aïcha Mindaoudou, représentante du Secrétaire Général de l'ONU qui est avec nous ce matin.

Ainsi que tous les partenaires et amis de la Côte d'Ivoire, notamment **les membres du corps diplomatique, du système des Nations Unies** ici présents, que je remercie pour leur appui à la promotion du genre dans notre pays.

Je voudrais aussi saluer particulièrement, **mes sœurs Députés, Maires, Préfets, Chefs d'entreprise, Leaders d'opinion, Enseignantes, membres du corps médical et des corps**

habillés, fonctionnaires, journalistes, commerçantes et nos sœurs du milieu rural et industriel, venues nombreuses en ce jour de fête pour partager ce moment avec nous. Merci de nous avoir gratifiés de ce beau défilé.

Je salue enfin, **nos chefs traditionnels et religieux** qui nous entourent de leurs bénédictions, ainsi que **les populations de la région de la Mé**, qui se sont rassemblées en grand nombre, pour célébrer comme il se doit nos mères, nos sœurs et nos filles.

Mes chères sœurs,

Je voudrais tout d'abord vous saluer toutes, de la part de **mon cher époux, le Président Alassane OUATTARA**, qui m'a demandée de vous embrasser bien fort.

J'ai été très sensible à votre **motion de soutien à son endroit**, et je tiens à vous dire que **oui, vous avez raison de réaffirmer haut et fort votre affection et votre engagement** à ses côtés. Car il fait tant pour notre pays, et pour l'amélioration des conditions de vie de tous nos concitoyens, plus particulièrement pour vous mes sœurs. Je voudrais citer quelques exemples :

- La mise en place du **Compendium des compétences féminines** le 04 octobre 2011, devenu programme national le 02 Mars 2016 avec plus de 12 000 inscrites à ce jour,
- La **modification du texte de loi relatif au mariage** le 21 novembre 2012, qui donne le droit à la femme d'être également chef de famille,

- La **création du Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire** en décembre 2012, pour l'autonomisation de nos sœurs,
- **L'accès de nos jeunes filles à la Gendarmerie et à l'EMPT** le 14 Mai 2014,
- La création de **l'Observatoire National du genre et de l'équité** le 17 décembre 2014,
- Et enfin, le **vote le 30 octobre 2016, de la nouvelle constitution de la 3^{ème} République**, qui prévoit de promouvoir les droits politiques de la femme, ainsi que la **parité entre les hommes et les femmes pour l'accès aux emplois publics et privés**. Des lois seront proposées par le Gouvernement pour aller dans ce sens.

Je voudrais donc saisir cette tribune, pour remercier **mon cher époux, le Président Alassane OUATTARA**, qui a ainsi démontré qu'il est le premier avocat des femmes de Côte d'Ivoire. Je voudrais vous demander de l'applaudir bien fort.

Mes chères sœurs,

Cette année, les festivités de la journée internationale de la femme, ont été placées sous le thème de « **L'autonomisation économique de la femme, pour un monde plus juste et plus équitable** ». Comme vous le savez certainement, cette journée a été rendue officielle par l'Organisation des Nations Unies, afin que les pays du monde entier mènent une réflexion

commune autour des droits des Femmes et évaluent leur émancipation progressive dans la société.

En effet, de plus en plus, **le rôle de la femme s'affirme au niveau économique mondial.** En plus de ses tâches habituelles concernant l'éducation des enfants et l'entretien du foyer, la femme d'aujourd'hui est un véritable acteur de développement et de croissance pour sa communauté. Elle est devenue au fil du temps, une ressource incontournable dont l'apport ne peut plus être ignoré, quel que soit le secteur d'activité.

Pour que la contribution des femmes soit reconnue, il est impératif de **leur apporter des ressources suffisantes, qui leur permettront de mener à bien des activités génératrices de revenus et de devenir autonomes.** De cette façon, nos filles pourront construire des projets de carrière pour leur avenir, et faire évoluer leur situation sociale. Il nous faut donc, donner la possibilité à nos sœurs d'avoir accès à des opportunités de carrières, et à nos filles d'avoir accès à une bonne éducation. Ainsi, nous pourrions améliorer l'apport significatif des femmes, pour tous les secteurs d'activités de l'économie de notre pays.

Mes Chères sœurs,

C'est motivée par cet objectif, qu'en **décembre 2012**, j'ai lancé **le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire. Le FAFCI**

est doté à ce jour, d'un capital de 8.5 milliards de FCFA, grâce à la confiance du Président de la République.

En cinq années, ce fonds a permis d'aider **115 000 femmes** de toutes les régions de Côte d'Ivoire, à démarrer une activité génératrice de revenus, en leur octroyant un crédit à taux d'intérêt très bas, sans caution ni frais de dossiers. Aujourd'hui, un grand nombre de nos sœurs ont pu gagner en autonomie, et sont en mesure de soutenir leurs familles en assurant un revenu additionnel à leur foyer. Les résultats obtenus sont très encourageants, et nous poursuivons nos efforts afin que d'autres femmes puissent en bénéficier à leur tour.

Mes chères sœurs,

Je suis pleinement consciente de votre potentiel, c'est pourquoi, en plus des **fonds déjà octroyés aux femmes de la région de la Mé à hauteur de 450 millions FCFA**, nous avons mis à votre disposition, un **montant additionnel de 200 millions de FCFA**, afin de financer **2 000 projets supplémentaires**.

Par ailleurs, je suis heureuse de vous offrir également, **des dons en vivres et matériel, d'une valeur de 100 millions de FCFA**, qui viennent de vous être énoncés, et qui vous permettront de mener à bien vos activités. J'apporte également **1 000 tables-bancs à nos enfants pour les établissements scolaires d'Adzopé** qui m'ont lancé un cri du cœur. Oui chers enfants, je vous ai entendus.

Mes chères sœurs,

Je peux vous dire avec conviction que les femmes ivoiriennes avancent. Vous faites la fierté de notre pays, et je vous encourage à persévérer et à demeurer courageuses et volontaires.

Je ne cesserai jamais de vous le répéter, j'ai foi en vous et en votre potentiel. La Côte d'Ivoire a besoin de nous les femmes, et ne saurait atteindre l'émergence sans notre contribution.

Bonne fête à toutes et à tous.

Je vous remercie.